

Commune de TRÉMUSON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2018 PROCES VERBAL

Date de la convocation : 15 mars 2018 Date d'affichage : 15 mars 2018	L'an DEUX MIL DIX-HUIT le 23 mars à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard LE GALL, Maire.
--	---

Nombre de conseillers : En exercice – 19 Présents – 18 Procuration - 2	Présents : M. LE GALL (procuration de Mme BARJOU), M. ORGEBIN, M. MAHÉ (procuration de Mme BREHELIN), M. DELAPORTE, Mme CALVEZ, Mme THOMAS, M. THORAVALL, M. BONNAIRE, Mme CORBEAU, M. ETES, Mme GUILLO, Mme LECLERC, M. LE THENO, Mme MONFORT, Mme OGER, M. QUINTIN. Absents excusés: Mme BREHELIN arrivée à 19h20 (procuration à M.MAHÉ) Mme BARJOU (procuration à M. LE GALL), Absents : M. ANSELIN
--	---

Secrétaire de séance : Mme MONFORT

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le compte rendu de la séance du 27 février 2018 celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour : il concerne l'adoption des tarifs pour la participation aux activités proposées par la commune pour les vacances de printemps : Accord unanime du Conseil.

Monsieur le Maire remercie M. BABES Trésorier pour sa présence au conseil municipal.

I EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017.

Mme CALVEZ, adjointe aux finances, présente les comptes de gestion 2017 établis par le Receveur Municipal pour les différents budgets communaux qui s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 800 251.78€	2 175 220.53€	975 272.71€	1 378 570.08€
Résultat		374 968.75€		403 297.37€

BUDGET LOTISSEMENT « Le Coin des Petits Clos »	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	814 022.42€	814 022.42€	747 975.32€	66 047.10€
Résultat			681 928.22€	

BUDGET LOTISSEMENT « Rue du Petit Chemin »	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	421 774.06€	472 044.25€	410 970.38€	410 970.38€
Résultat		50 270.19€		

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil les comptes de gestion 2017.

Les comptes de gestion 2017 sont adoptés à l'unanimité.

M. BABES présente différents tableaux retraçant le budget communal et les disponibilités financières de la commune. Il rappelle que la commune se trouve dans la strate démographique des communes de 2000 à 3499 habitants.

M le Maire constate : « nous sommes au plus bas de la strate (2040 habitants) mais nos chiffres sont dans la moyenne, le développement de la commune doit nous permettre de nous trouver dans le milieu de la strate ».

II EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Mme CALVEZ présente les comptes administratifs 2017 établis par M. le Maire identiques et conformes aux comptes de gestion 2017.

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 800 251.78€	2 175 220.53€	975 272.71€	1 378 570.08€
Résultat		374 968.75€		403 297.37€

BUDGET LOTISSEMENT « Le Coin des Petits Clos »	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	814 022.42€	814 022.42€	747 975.32€	66 047.10€
Résultat			681 928.22€	

BUDGET LOTISSEMENT « Rue du Petit Chemin »	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	421 774.06€	472 044.25€	410 970.38€	410 970.38€
Résultat		50 270.19€		

Monsieur ORGEBIN prend la présidence de la séance après le départ de M. le Maire pour soumettre au vote du Conseil l'adoption des comptes administratifs 2017.

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

(retour de M. le Maire)

III BUDGETS PRIMITIFS 2018, AFFECTATION DU RÉSULTAT ET VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018.

BUDGET COMMUNE :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	434 750.00€	013	Atténuation de charges	20 000.00€
012	Charges à caractère général	976 300.00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes div.	110 600.00€
014	Atténuations de produits	0.00€	73	Impôts et taxes	1 171 171.00€
65	Autres charges de gestion courantes	89 700.00€	74	Dotations, subventions et participations	436 236.00€
66	Charges financières	33 996.00€	75	Autres produits de gestion courante	36 000.00€
67	Charges exceptionnelles	1 300.00€	76	Produits financiers	0.00€
68	Dotations aux amortissements	35 231.00€	77	Produits exceptionnelles	13 600.00€
022	Dépenses imprévues	0.00€			
023	Virement section d'investissement	216 330.00€			
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT		1 787 607.00€	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 787 607.00€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00€	10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 219.25€
13	Subventions d'investissement	0.00€	13	Subventions d'investissement	51 957.00€
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688)	237 944.00€	16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	0.00€
18	Compte de liaison : affectation	0.00€	18	Compte de liaison : affectation	0.00€
	TOTAL DES OPERATIONS (voir détails)	970 763.00€	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00€
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00€	204	Subventions d'équipements versés	0.00€
204	Subventions d'équipements versés	130 000.00€	21	Immobilisations corporelles	0.00€
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	46 000.00€	22	Immobilisations reçues en affectation	0.00€
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00€	23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0.00€
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 000.00€	26	Participations et créances des participations	0.00€
26	Participations et créances des participations	0.00€	27	Autres immobilisations financières	0.00€
27	Autres immobilisations financières	0.00€	28	Amortissements des immobilisations	35 231.00€
45..	Opérations pour compte de tiers	0.00€	45..	Opérations pour compte de tiers	77 104.00€
3...	Stocks	0.00€	3...	Stocks	0.00€
020	Dépenses imprévues	0.00€	021	Virement à la section de fonctionnement	216 300.00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00€	024	Produits des cessions d'immobilisations	113 600.00€
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT		1 402 707.00€	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		624 441.25€
			R 001 Solde d'exécution positif reporté		403 297.00€
			Affectation au compte 1068		374 968.75€
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		1 402 707.00€

Mme CALVEZ présente le détail des dépenses d'investissement et leur objet pour 2018

Opération	Site	Objet des travaux	Montant	Total
TRAVAUX DE VOIRIE 2315-159	Rue du roselier	Solde	90 000€	630 263€
	Voirie 2017	Report 2017	3 814€	
		Nouveaux crédits 2018	245 000€	
	Rue des Bergeons	Sécurisation	100 000€	
	Parking Mairie	Enrobé	20 000€	
	Grande Roche	Réfection voirie	17 000€	
	Voirie	Signalétique	40 000€	
Rue des Petits Clos	Réfection voirie	114 449€		
TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES 2313-169	Préau maternelle	Rénovation	10 000€	26 500€
	Salle de motricité maternelle	Peintures intérieures	5 000€	
	Garderie	Sol	3 500€	
	Groupe scolaire	Démoussage toiture	8 000€	
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2313-170	Salle de Tirel	Report 2017	80 322€	284 000€
		Nouveaux crédits 2018	104 678€	
	Mairie	Peintures extérieures	20 000€	
		Remplacement porte entrée	12 000€	
	Salle du Bûchon	Peintures intérieures et extérieures	28 000€	
		Chauffe-eau	3 000€	
		Fourneau gaz	5 000€	
	Starmor	Remplacement VMC	3 000€	
	Maison des Ass. Maternelles	Travaux de rénovation	20 000€	
	Eglise	Rénovation sono	2 000€	
	Kiosque jardin mairie	Rénovation toiture	3 000€	
Foyer des associations	Sol foyer cyclos	3 000€		
GROS MATERIEL 2158-265	Barrières- élagueuse-tondeuse- panneaux informations		30 000€	30 000€
TOTAL DES OPERATIONS				970 763€

Mme LE BRAS précise que le budget présenté est sensiblement différent de la proposition faite lors de la commission.

En effet, il est proposé de rembourser par anticipation un prêt souscrit auprès du Crédit Agricole pour des travaux de voirie. Le capital restant dû est de 144 642.85€. La banque a établi une estimation pour le remboursement anticipé de ce prêt. Le coût serait de 14 379€ à actualiser à la date du remboursement. Compte-tenu de ces frais, le gain sur les intérêts avoisinerait les 20 000€.

Pour permettre ce financement, il est proposé de différer sur le prochain budget les provisions budgétaires inscrites au compte 2111 qui devaient permettre une provision pour l'acquisition de terrains en vue de la réalisation d'un prochain lotissement.

M. Le Maire considère qu'il est difficile de procéder à une augmentation des taux puisque la commune procède à un désendettement. Il constate toutefois que l'autofinancement est en baisse. Il propose donc de maintenir pour 2018 les taux votés en 2017.

M. le Maire soulève le problème de la suppression de la Taxe d'habitation.

Mme CALVEZ précise que jusqu'en 2020, le Budget communal ne devrait pas être impacté par les dégrèvements : les compensations versées par l'Etat permettront de maintenir les niveaux de recettes fiscales.

M. Le Maire évoque la possibilité de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les nouvelles constructions. Cette possibilité sera évoquée en fin d'année puisque la décision, pour être appliquée en 2019, devra être prise en octobre.

M. ORGEBIN s'interroge sur l'évolution de la taxe d'habitation et des conséquences pour les communes. M. BONNAIRE considère que la conséquence sera une gestion plus pointilleuse et économe des communes.

Mme CALVEZ précise que le budget présenté affecte l'excédent de fonctionnement 2017 (374 968.75€) au compte 1068 de la section d'investissement.

M. Le Maire soumet au vote du conseil :

- les taux d'imposition pour l'année 2018 :
 - Taxe d'Habitation : 19.34%
 - Foncier Bâti : 26.40%
 - Foncier Non Bâti : 107.27%

→ **Accord unanime du conseil**

- Affectation du résultat 2017 au compte 1068 du budget d'investissement pour un montant de 374 968.75€

→ **Accord unanime du conseil**

- Budget Primitif 2018 - Commune

→ **Celui-ci est adopté à l'unanimité**

Arrivée de Mme BREHELIN Karine à 19h20

Mme LE BRAS présente les budgets des lotissements :

LOTISSEMENT RUE DU PETIT CHEMIN

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6015	Achat terrain - travaux	100 271 €	002	excédent	50 271 €
658	divers	5 €	7015	Vente terrains	50 000 €
			758	Divers	5 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		102 276 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		102 276 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		

M. le Maire soumet au vote du Conseil le BP 2018 du Lotissement de la Rue du Petit Chemin.

→ **Celui-ci est adopté à l'unanimité.**

LOTISSEMENT DU COIN DES PETITS CLOS

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6015	Achat terrain - travaux	2 320 328€	7015	Vente terrains	508 757€
6611	Intérêts	10 000€	7488	Subvention	33 500€
6045	Frais d'études	30 000€	7133	Variation stocks	2 360 328€
7133	Variation stocks	542 257€			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 902 585€	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 902 585€
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	681 929€	1641	Emprunt	2 500 000€
3355	Stocks	2 360 328€	3355	Stocks	542 257€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		3 042 257€	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		3 042 257€

M. le Maire soumet au vote du Conseil le BP 2018.

→ *Celui-ci est adopté à l'unanimité.*

IV TRAVAUX LOGEMENT DE FONCTION ÉCOLE : AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE.

M. ORGEBIN présente les travaux à réaliser pour transformer la maison communale (ancienne bibliothèque) en Maison des Assistantes Maternelles suite à une demande de location du bâtiment par deux assistantes maternelles.

Compte-tenu des travaux à réaliser (aménagement intérieurs et création d'un SAS d'entrée), il est nécessaire de déposer une Déclaration Préalable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer cette déclaration d'urbanisme.

V PORTAGE FONCIER ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE : ACQUISITION DES TERRAINS (LOTISSEMENT LE COIN DES PETITS CLOS).

Mme LE BRAS précise que cette acquisition sera réalisée un peu plus tôt que prévu. En effet pour permettre la vente des premiers lots aux particuliers, il est nécessaire que la commune soit propriétaire de la totalité de l'assise foncière du lotissement.

Foncier de Bretagne a donc établi une proposition de revente au coût de 678 490.28€ HT, soit 814 188.34€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette acquisition.

Mme LE BRAS précise que l'acte notarié devrait être passé avant l'été, ce qui permettra une commercialisation des lots à partir de septembre.

VI LOTISSEMENT LE COIN DES PETITS CLOS : CESSIONS DE TERRAINS A COOPALIS.

M. ORGEBIN fait part de sa rencontre avec des représentants de COOPALIS (ex Armor Habitat) qui souhaitent réaliser des logements sociaux en accession à la propriété.

Cette opération avec des financements spécifiques permettra à des locataires aux revenus modestes de devenir propriétaires.

COOPALIS serait intéressé par l'achat des lots 1.1/1.2/1.3 dans un premier temps, et propose un prix forfaitaire de 22 000€ H.T. par lot. M. ORGEBIN rappelle que la surface moyenne des lots est de 300m².

Le prix au m² serait inférieur au prix de 88€ HT fixé par le conseil, mais supérieur au prix de 55€ HT fixé pour les lots destinés à recevoir des logements sociaux.

M. ORGEBIN précise que cette différence correspond globalement à la participation de la commune pour le financement de la charge foncière sur les logements sociaux (5 000€ par logement). Il considère qu'il s'agit là d'un geste à destination de personnes à revenus modestes pour favoriser leur accession à la propriété.

La demande de COOPALIS porte également sur l'acquisition du lot 3-1, situé sur la 3^{ème} tranche, en bordure de la rue de Brest, pour la réalisation de six logements. Cette acquisition se ferait au prix normal, soit 88€ HT le M².

M. BONNAIRE s'étonne de cette réservation sur la 3^{ème} tranche. M. Le Maire précise que les travaux vont être lancés sur la totalité du lotissement notamment pour permettre la réalisation du projet situé sur la zone réservée à l'activité commerciale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les ventes proposées aux tarifs annoncés ci-dessus.

VII CHARTE DE GOUVERNANCE : EXERCICE DE LA COMPÉTENCE PLU PAR SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

M. Le Maire précise que cette délibération approuve la charte de gouvernance sur l'exercice de la compétence du PLU qui prévoit un avancement de la prescription de l'élaboration du PLUI au 1^{er} semestre 2018.

La délibération est adoptée par :

- ***16 voix « POUR »***
- ***1 abstention (Mme MONFORT)***
- ***1 refus de vote (M. LE THENO)***

VIII TARIFS ACTIVITÉS VACANCES DE PRINTEMPS

M. MAHÉ propose de renouveler les tarifs pratiqués durant les vacances de février, à savoir :

- 15€ pour les enfants adhérents au local jeunes
- 20€ pour les non-adhérents

M. MAHÉ précise que trois activités sont prévues. Il note que le coût est relativement réduit puisque le transport est assuré par les familles en pratiquant le covoiturage.

Accord unanime du Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

Opérations à venir :

- 31 mars : chasse aux Œufs à l'espace du Bûchon, 90 enfants sont déjà inscrits.
- 07 avril : « commune propre », organisée dans les mêmes conditions que les années précédentes (rassemblement à la mairie à 9h30), Matériel fourni par la mairie.
- Printemps du développement durable : une randonnée « Au fil du Gouët » se déroulera le 21 avril sur notre commune

Une subvention de 5 000€ a été obtenue auprès de la Fédération Française de Football pour le financement des travaux réalisés au stade de Tirel.

M. MAHÉ fait le point sur l'assemblée générale de l'Amicale Laïque.

Les activités musique, danse et yoga cesseront au 30 juin. M. MAHÉ a demandé à l'Amicale Laïque de lui fournir la liste des adhérents, le nom des intervenants et la situation financière de chacune de ces sections. Il précise que le souhait de la commune est que ces activités perdurent, et qu'il faut faire vivre « Graine de Culture ».

M. LE THENO constate que l'investissement des membres d'une association est plus lourd lorsqu'une section fonctionne avec un salarié.

M. Le Maire souhaite vivement qu'une solution soit trouvée pour que l'équipement fonctionne « et réponde à l'attente des enfants » précise M. ORGEBIN

Prochain conseil le 24 avril 2018

Séance levée à 20h30.

La secrétaire de séance,